

Service social du travail

Meta title : Service social du travail en entreprise | Lumanisy

Meta description : Accompagnez vos salariés avec un service social du travail dédié aux enjeux sociaux, familiaux et professionnels.

Accompagner les salariés dans les moments clés de leur vie professionnelle et personnelle

L'assistant(e) social(e) du travail accompagne les salariés confrontés à des difficultés ayant un impact sur leur équilibre personnel ou professionnel. Son intervention repose sur l'écoute, le conseil et la recherche de solutions adaptées à chaque situation. Véritable acteur de prévention, il ou elle accompagne également l'entreprise sur les enjeux sociaux susceptibles d'impacter les collaborateurs et le fonctionnement de l'organisation.

Ce que nous faisons concrètement

- Écouter, informer et orienter les salariés.
- Accompagner les situations sociales, familiales, administratives ou financières.
- Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs d'aide.
- Prévenir les situations de fragilité et de désinsertion professionnelle.
- Conseiller l'entreprise sur les problématiques sociales et leurs impacts sur le travail.
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail.

Modalités d'intervention

- Entretiens individuels confidentiels.
- Permanences sur site, à distance via l'Accompagnement Social à Distance (ASD), ou selon une formule mixte combinant les deux modalités.
- Accompagnement ponctuel ou suivi dans la durée.
- Actions collectives de prévention et d'information.
- Travail en coordination avec les acteurs internes et externes concernés.

Les bénéfices

- Favoriser le bien-être et l'engagement des collaborateurs.
- Prévenir les situations de fragilité pouvant impacter la performance au travail.
- Réduire les risques d'absentéisme, de désinsertion professionnelle et de rupture de parcours.
- Accompagner les transformations de l'entreprise en prenant en compte les dimensions humaines et sociales.
- Soutenir les managers et les équipes RH face à des situations individuelles complexes.
- Renforcer la démarche de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT).
- Contribuer à un climat social serein et à la fidélisation des talents.

Exemple d'intervention : accompagner un salarié en arrêt maladie

Avant l'intervention

Un salarié est en arrêt maladie depuis deux mois à la suite d'un problème de santé important. Au-delà des conséquences médicales, sa situation entraîne de nombreuses difficultés dans son quotidien :

- Une baisse de revenus liée à l'arrêt de travail.
- Des inquiétudes concernant le paiement des charges courantes.
- Un logement devenu partiellement inadapté à sa situation de santé.
- Des répercussions sur l'organisation familiale et les proches.
- Une méconnaissance des aides et dispositifs mobilisables.
- Un sentiment d'isolement et d'incertitude quant à l'avenir professionnel.

Dans le cadre du dispositif mis en place par l'entreprise, l'assistant(e) social(e) du travail prend contact avec le salarié afin de lui proposer un accompagnement social confidentiel et adapté à sa situation.

L'intervention de l'assistant(e) social(e)

Lors des échanges, l'assistant(e) social(e) réalise une évaluation globale de la situation et accompagne le salarié tout au long de ses démarches :

- Analyse de l'impact financier de l'arrêt maladie et vérification de l'ouverture des droits.
- Information sur les aides financières et les dispositifs de soutien existants.
- Accompagnement dans les démarches administratives et sociales nécessaires.
- Soutien dans les démarches liées à l'adaptation du logement.
- Prise en compte des conséquences de la situation sur la vie familiale et orientation vers les ressources adaptées.
- Mise en relation avec les partenaires compétents et suivi de l'avancement des démarches.
- Préparation, lorsque cela est pertinent, des conditions d'un futur retour à l'emploi.

Après l'intervention

Grâce à cet accompagnement :

- Le salarié a une meilleure visibilité sur ses ressources et ses droits.
- Des aides financières ont pu être sollicitées pour sécuriser sa situation.
- Les démarches d'adaptation du logement sont engagées.
- Les impacts sur la vie familiale sont mieux pris en compte et des solutions adaptées peuvent être mobilisées.
- Il bénéficie d'un réseau de partenaires identifiés pour poursuivre son accompagnement.
- Il se sent soutenu, moins isolé et davantage en capacité de se projeter dans la suite de son parcours.

L'intervention de l'assistant(e) social(e) permet ainsi de réduire les conséquences sociales de la maladie, de limiter ses répercussions sur la vie familiale, de sécuriser la situation du salarié et de prévenir les risques de fragilisation durable ou de désinsertion professionnelle.

Questions fréquentes

Pourquoi mettre en place un service social du travail ?

Pour accompagner les collaborateurs confrontés à des difficultés qui peuvent avoir un impact sur leur activité professionnelle.

Les accompagnements sont-ils confidentiels ?

Oui. Les échanges sont protégés par le secret professionnel.

Les interventions peuvent-elles être réalisées à distance ?

Oui. Nos accompagnements peuvent être proposés en présentiel, à distance ou en format hybride.

Quels sont les domaines d'intervention ?

- **Vie au travail** : difficultés professionnelles, maintien dans l'emploi, accompagnement lors des changements ou situations de fragilité.
- **Logement** : accès au logement, maintien dans le logement, difficultés locatives ou financières.
- **Handicap** : information sur les droits, accompagnement des démarches et soutien au maintien dans l'emploi.
- **Famille** : parentalité, séparation, aide, événements de vie impactant l'équilibre personnel et professionnel.
- **Budget** : gestion budgétaire, endettement, accès aux aides financières et prévention des difficultés économiques.
- **Santé** : accompagnement des problématiques de santé ayant des répercussions sur la vie personnelle ou professionnelle.

Pour qui ?

- Entreprises de toutes tailles
- Directions RH
- Managers
- Collaborateurs
- Organisations engagées dans une démarche QVCT

Exemples de questions à voir :

Comment accompagner un salarié en difficulté ?

Comment aider les aidants en entreprise ?

Comment prévenir les situations de rupture professionnelle ?

Témoignages à trouver

Revision #8

Created 2026-05-29 09:35:37 UTC by Laura LABAN

Updated 2026-06-11 08:21:30 UTC by Guest